



Finances locales 2017

Les élus de petites villes prennent la parole

Alors que les mois à venir seront consacrés aux discussions parlementaires sur le projet de loi de finances pour 2017 et qu'au même moment la perspective des élections présidentielle et législatives de 2017 retient l'attention de tous et cristallise certains débats, l'APVF souhaite tous les mois donner la parole aux maires de petites villes pour mieux connaître la réalité économique et financière de ces territoires, comprendre leurs décisions et leurs difficultés et relayer toutes leurs attentes pour 2017.

Pour ce premier rendez-vous, le Président de l'APVF Olivier Dussopt, Député de l'Ardèche, Maire d'Annonay prend la parole.



Olivier DUSSOPT
Député de l'Ardèche
Maire d'Annonay
Président de l'APVF

Carte d'identité de la ville

Commune : Annonay (Ardèche)
Type d'EPCI : Communauté d'agglomération
Nombre d'habitants : 17 000
Budget de fonctionnement : 20M€
Budget d'investissement : 8M€
Nombre de budget annexe : 1



APVF : Comment qualifieriez-vous la situation financière générale de votre ville ?

OD : Très tendue ! Annonay est une petite ville centre comme beaucoup d'autres, c'est-à-dire structurellement et depuis longtemps étouffée par les charges de centralité. En 2008, j'ai donc découvert une ville très endettée (22 M€ !) et avec des taux de fiscalité très élevés. Qui dit problème d'endettement, dit difficulté à investir. Qui dit fiscalité trop élevée, dit perte d'attractivité du territoire, aussi bien pour les entreprises que pour les ménages. A partir de là, tous les autres problèmes s'enchainent. De ce fait, dès 2008, j'ai dû mettre en place un plan d'apurement et d'assainissement des finances. Et aujourd'hui, je peux dire non seulement que ce plan a bien fonctionné mais aussi que je n'ai pas attendu la baisse des dotations pour prendre en main la gestion financière de la ville.

APVF : Comment avez-vous conduit votre politique de réduction des dépenses ?

OD : Avec plusieurs priorités : ne pas toucher à la qualité des services et préserver le tissu associatif de la ville en maintenant les subventions, ne pas baisser l'investissement et ne pas procéder à une augmentation massive des tarifs (ex : gratuité des temps d'activités périscolaires et mise en place d'une tarification sociale de l'eau lors du passage en régie).

Pour cela, trois principaux outils : la mutualisation, j'y reviendrai, les financements extérieurs et une stabilisation de la fiscalité. Avec des taux de fiscalité très élevée et un nombre important de foyers bénéficiant des politiques d'exonération, j'ai très vite décidé de ne pas actionner le levier fiscal (taux de taxe d'habitation : 22.5% ; taux de taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.3%).

En revanche, contrairement à mes prédécesseurs, j'ai très rapidement compris que les partenariats et les financements extérieurs pourraient nous aider à faire davantage sans nous endetter. La ville a donc multiplié par trois le recours aux financements extérieurs (subvention de l'Etat, des régions, des départements). Il n'y a pas de "recettes miracles" ! Nous avons juste utilisé autant que possible le recours aux subventions, nous avons répondu à un grand nombre d'appel à projets.

Ainsi, tout en réduisant de moitié l'endettement de la ville (11 M€) et donc les annuités de remboursement, nous avons pu augmenter les dépenses d'équipement et les manifestations culturelles (le budget culture est en augmentation).



Tout cela a également été rendu possible par la mutualisation avec des transferts massifs de compétences dès 2009 (théâtre, piscine, gymnase, gestion des EPHAD...), la mise en place d'une fiscalité unique et la mutualisation des services entre la ville centre et l'agglomération.

APVF : Aujourd'hui vous pouvez donc récolter les fruits de ces années d'effort et d'économies ?

OD : Oui et non puisque tous ces efforts réalisés depuis 2008 nous ont surtout permis de faire face à la baisse des dotations. Je peux le dire aujourd'hui, sans ces efforts, avec la baisse des dotations, la mise sous tutelle aurait été inévitable. Donc grâce à ces efforts, nous évitons le pire. Mais il y a là une vraie frustration car, sans la baisse des dotations, nous aurions pu davantage investir et ces efforts collectifs auraient pu servir au développement et à la création des équipements et des services. Sans la baisse des dotations, la transformation de la ville aurait pu se faire plus rapidement.

APVF : Vous êtes alors plutôt soulagé de la moindre baisse des dotations en 2017 ?

OD : Oui, c'est une bonne nouvelle, mais j'aurais préféré que cette baisse des dotations soit supprimée !

APVF : Avez-vous mis en place une gestion des ressources humaines particulière ?



OD : Je refuse les objectifs aveugles de non remplacement des départs, mais comme tous mes autres collègues j'ai divisé par trois le nombre de vacataires, les départs en retraite ne sont plus automatiquement remplacés, idem pour les différents arrêts et congés. En parallèle, j'ai mis en place un vrai plan de formation pour les personnels, ce qui améliore leur qualification et permet de mieux répondre aux besoins nouveaux de la ville. La mutualisation intégrale des services de la ville, de l'agglomération, du CCAS, du CIAS permet aussi plus de redéploiement et plus de perspective de carrière pour les agents.

APVF : Quelles sont vos attentes pour 2017 ?

OD : Essentiellement le maintien des outils d'aide à l'investissement. Il faut que nos administrations centrales comprennent une bonne fois que la contraction des dépenses de fonctionnement impacte directement l'investissement, ce qui a des conséquences néfastes sur l'économie du territoire.

Je souhaite également la réussite de la réforme de la DGF et des péréquations. Nos mécanismes de péréquation sont encore trop imparfaits. Il faut casser les effets de seuils et mettre un terme à certaines aberrations ! Je n'oublie pas que la ville d'Annonay est contributrice au FPIC alors que prise isolément elle serait bénéficiaire...

D'autres sujets plus techniques retiendront également mon attention comme les normes ou encore le PLU.

APVF : Avez-vous des craintes sur le traitement de tous ces sujets avec le non-cumul des mandats ?

OD : La réforme du non-cumul a sans doute été trop sévère sur le non-cumul des parlementaires et pas assez sur certaines fonctions qui pourront encore être cumulées. Je n'ai pas réellement de crainte mais nous avons sans doute raté une occasion...

Si vous souhaitez apporter votre témoignage, contactez-nous à l'adresse suivante : ltartour@apvf.asso.fr